

Rapport d'intervention

Versoix, Saint-Loup, 12 chemin des
Lombardes (**Vx 005**) 29.10 – 3.11.2014

Diagnostic archéologique d'une parcelle à bâtir

Isabelle Plan et Philippe Ruffieux
Novembre 2014



1. Fiche technique

Vx 005-01

Versoix GE, 12 chemin des Lombardes

Localisation : E 2'501'020 / N 1'126'410, Altitude : 425 m.

Carte Nationale : 1281

Parcelles : 7204, 7205

Propriétaires : Mme Elena Boutrimova, M. Andreas Ernst

Mandataire : M. Michel Grosfillier, architecte c/o PROCESSUS IMMOBILIER SA

Intervenants du Service cantonal d'archéologie : Isabelle Plan, Philippe Ruffieux

Collaborateurs extérieurs : Martial Limeres (entreprise Cuénod constructions SA)

Date des fouilles : 29.10.2014 - 3.11.2014

Contexte de l'intervention : destruction d'une villa existante et construction d'une villa à deux logements (Dossier N° DD 105865/1)

Diagnostic archéologique

Cimetière Saint-Loup

2. Contexte de l'intervention

Le Service cantonal d'archéologie a été contacté le 20 octobre 2014 par le bureau d'architectes PROCESSUS IMMOBILIER SA, suite à la découverte d'ossements humains sur une parcelle abritant une villa déjà existante, vouée à disparaître au profit d'une nouvelle construction à deux logements (**Fig. 1**). C'est lors du terrassement pour l'accès au chantier que des ossements humains sont apparus en coupe. Le Service d'archéologie appelé sur place a pu constater la présence de plusieurs squelettes *in situ* sous une couche de terre végétale de faible épaisseur. Dès lors, il a été décidé que le Service d'archéologie interviendrait immédiatement après la démolition de la villa afin de procéder à un diagnostic archéologique de la parcelle. L'intervention s'est déroulée entre le 29 octobre et le 3 novembre 2014.

3. Connaissances du lieu et historiques des découvertes anciennes¹

L'existence, au lieu-dit Saint-Loup, d'un château et d'une église remonte vraisemblablement au 12^e siècle. La paroisse, attestée dès 1177, faisait partie du décanat d'Aubonne et relevait du diocèse de Genève. L'église placée sous le patronage de Saint-Loup est restée le centre paroissial jusqu'à sa disparition, malgré le fait qu'elle soit située hors les murs de Versoix. Au travers des visites épiscopales, on sait qu'en 1412 l'église menace ruine et qu'en 1481, considérée trop éloignée du bourg, les fonts baptismaux, le saint sacrement et presque tous les ornements sont transférés dans la chapelle Saint-Théodule, dépendant de la paroissiale mais située à l'intérieur du bourg. Près de l'église Saint-Loup s'étendait un cimetière, qui sera maintenu au moins jusqu'en 1536 au moment où le pays de Gex fut occupé par les bernois. L'emplacement exact de l'église paroissiale vraisemblablement détruite durant les guerres

¹ Blondel 1954 et Site internet de l'association Patrimoine Versoisien (patrimoine.versoix.com).

du 16^e siècle n'a pas été identifié alors que la tradition a conservé le nom "Champ du cimetière" qui figure encore sur la carte Siegfried (1896)² (Fig. 2).



Figure 1. Carte nationale suisse (feuille 1281).

² "Quelques blocs de pierres supposés appartenir à cette église ont été retrouvés lors de la construction de villas sur ces terrains mais aucune fouille n'a été entreprise." Information tirée du site internet de l'association Patrimoine Versoisien (patrimoine.versoix.com).



Figure 2. Carte Siegfried (1896), la zone actuellement desservie par le chemin des Lombardes est encore appelé "Champ du Cimetière".

Concernant le cimetière, Louis Blondel relate dans la Chronique archéologique pour 1956 et 1957, la découverte de plusieurs tombes survenue lors de terrassements effectués pour la construction d'une série de villas située sur des terrains "à gauche de la route de Versoix à Richelien, au sud de l'ancien château et au-dessus de l'allée de platanes qui conduisait du château aux abords de la Versoix"³. Cette zone, actuellement desservie par le chemin des Lombardes, avait déjà été reconnue comme devant être l'emplacement de l'ancien cimetière paroissial dépendant de l'église⁴. En 1987, le Service cantonal d'archéologie avait été contacté pour la découverte d'ossements humains survenus lors de la plantation d'un arbre au 14 chemin des Lombardes (parcelle 5001). Sous environ 0,40m de terre végétale quatre sépultures avaient été partiellement dégagées et documentées⁵. Orientées ouest-est, elles montrent une certaine densité d'inhumations (**Fig. 3**). C'est dans la propriété voisine, au 12 chemin des Lombardes que se situent les récentes découvertes qui s'inscrivent dans la continuité de ce qui a pu être documenté en 1987.

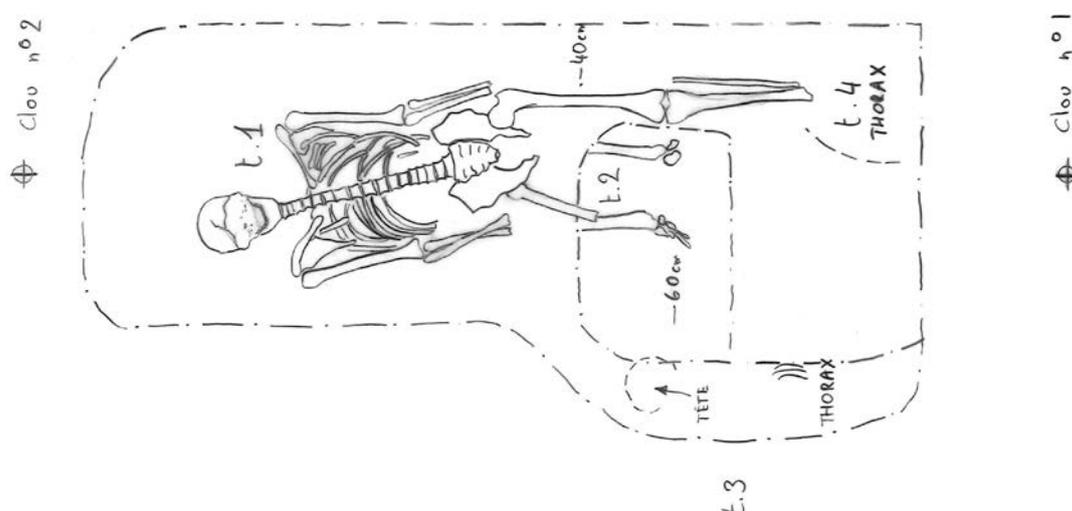


Figure 3. Relevé des tombes découvertes en 1987 dans la propriété du 14 chemin des Lombardes.

4. Objectifs de l'intervention

Au vu des ossements récemment mis au jour, il revenait au Service d'archéologie de procéder à une évaluation du potentiel archéologique de la parcelle concernée par le projet de construction. Il s'agissait d'évaluer l'étendue et l'ampleur de la zone d'inhumations, de

³ Blondel 1958, p. 230.

⁴ Blondel 1954, pp. 225-227.

⁵ D'après le propriétaire M. Bachmann, d'autres ossements ont également été observés lors du terrassement du garage, sans qu'aucune investigation n'ait été faite. Concernant l'intervention de 1987, voir SCA 1987.

vérifier la présence ou l'absence de bâtiments, en particulier de l'église⁶, et ce en amont des travaux de terrassement⁷.

5. Méthode et déroulement de l'intervention

Les archéologues sont intervenus immédiatement après la démolition du bâtiment existant, soit le 29 octobre 2014. Sous leur surveillance, la terre végétale a été enlevée à la pelleuse et stockée au sud de la parcelle dans une zone qui avait déjà été excavée pour l'installation d'une piscine. Directement sous la terre végétale, à une profondeur d'à peine 0,30 à 0,40m sont apparues, *in situ*, de nombreuses sépultures. Quelques pierres et fragments de mortier ont également été repérés dans une petite zone au nord, suggérant la présence de maçonneries.

Les problématiques suivantes ont orientés les investigations:

- Outre les sépultures, la parcelle recèle-t-elle des murs ou autres types de vestiges?
- Les sépultures couvrent-elles toute la parcelle?
- L'implantation des tombes permet-elle de mettre en évidence une organisation?
- Peut-on observer plusieurs types différents d'inhumations?
- Les tombes se recoupent-elles et/ou se superposent-elles, suggérant une longue durée d'utilisation?
- Quel sont les éléments de datation?
- Quel bilan tirer à l'issue des investigations, et quelle suite à donner du point de vue archéologique.

Par leur nombre, leur densité et leur extension, les sépultures partiellement mises au jour sous le godet de la pelleuse témoignaient d'ores et déjà d'une aire funéraire importante. Fort de ce constat, il a été convenu d'intervenir ponctuellement afin de procéder rapidement à une évaluation de la situation. Pour ce faire, seules les tombes partiellement apparues au décapage ont fait l'objet d'une fouille sommaire avant d'être dûment documentées (fiches et photos) et situées dans l'espace à l'aide d'un théodolithe laser permettant de les cartographier. La zone nord (**Fig. 4**) renfermant quelques éléments susceptibles d'appartenir à des bâtiments a bénéficié d'une fouille plus fine et de dessins pierre à pierre.

6. Stratigraphie

Seule une partie de la parcelle a été concernée par l'évaluation, l'autre ayant déjà été perturbée par les constructions présentes jusqu'alors (maison, terrasse, piscine, accès) (**Fig. 5**).

Ce qui interpelle de prime abord est la faible épaisseur des sédiments conservés (**Fig. 6**). Le terrain naturel argileux (Us4) apparaît immédiatement sous une couche de terre végétale (Us2) de l'ordre de 0,30 à 0,50m au fond de laquelle apparaissent les vestiges archéologiques, qu'il s'agisse des tombes ou des autres structures. Les vestiges entament

⁶ Partant du postulat que les tombes découvertes en 1956-1957 lors de la construction des premières villas devaient entourer l'église, celle-ci avait été localisée par Louis Blondel en contre-bas, plus au nord-ouest: "A peu de profondeur, sur le versant descendant du côté de l'allée, la pelle mécanique a bouleversé plusieurs sépultures (...)" Blondel 1958, p. 230.

⁷ Ces travaux étaient programmés dans la foulée, les éléments préfabriqués des villas devant être livrés sur le chantier au cours des semaines qui suivirent.

souvent que très peu le terrain argileux (**Fig. 7**). Il est particulièrement étonnant d'observer la présence de squelettes à moins de 50 centimètres de profondeur, d'autant plus qu'il a pu être déterminé avec certitude que certains individus étaient inhumés dans des cercueils.

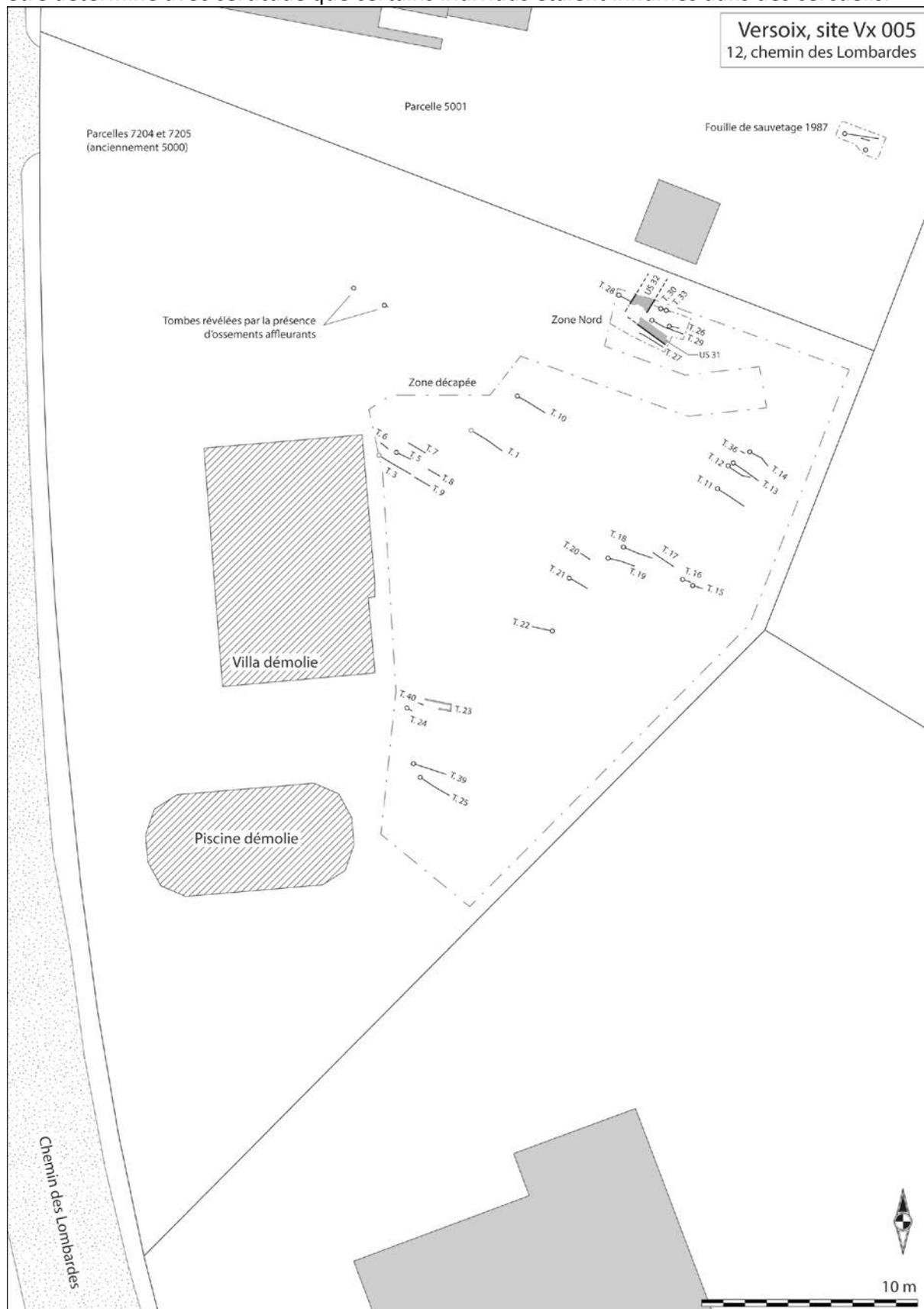


Figure 4. Plan schématique de la zone fouillée.

Cela laisse supposer que le terrain a probablement été remanié (arasé, nivellé?), éventuellement lors du déclassement de la zone agricole au profit de la construction, au milieu du 20^e siècle.



Figure 5. La surface concernée par l'évaluation correspond plus ou moins à la zone dans l'ombre. Vue en direction du nord et de la propriété voisine également concernée par le cimetière (1987).

Le mode d'intervention (décapage à la pelleuse) n'est évidemment pas le plus adapté pour procéder à l'analyse des différentes sédimentations, mais au vu des circonstances, de la simplicité et de l'homogénéité de la stratigraphie, il s'est révélé suffisant pour procéder aux observations souhaitées.

Dans la zone nord, la présence de matériaux épars tels que galets de rivière et rares fragments de mortier, suggérait l'existence d'un remblai de destruction sous lequel pouvaient encore se trouver quelques éléments en place. Ce secteur mettant en évidence une autre problématique a de ce fait été fouillé plus finement. Outre les deux strates décrites plus haut (Us2 terre végétale et Us4 terrain naturel), un terrain un peu plus mélangé (Us35, remblai de destruction) a été identifié. C'est également dans la stratigraphie effectuée en limite de fouille que le remplissage d'une sépulture a pu être observé (Us34) alors qu'en dégagement horizontal les fosses de tombes ne se distinguaient pas (**Fig.8**).



Figure 6. *Les sépultures apparaissent sous 40cm de terre à peine.*



Figure 7. *Les fosses de tombes entament à peine le terrain naturel argileux ocre-jaune.*

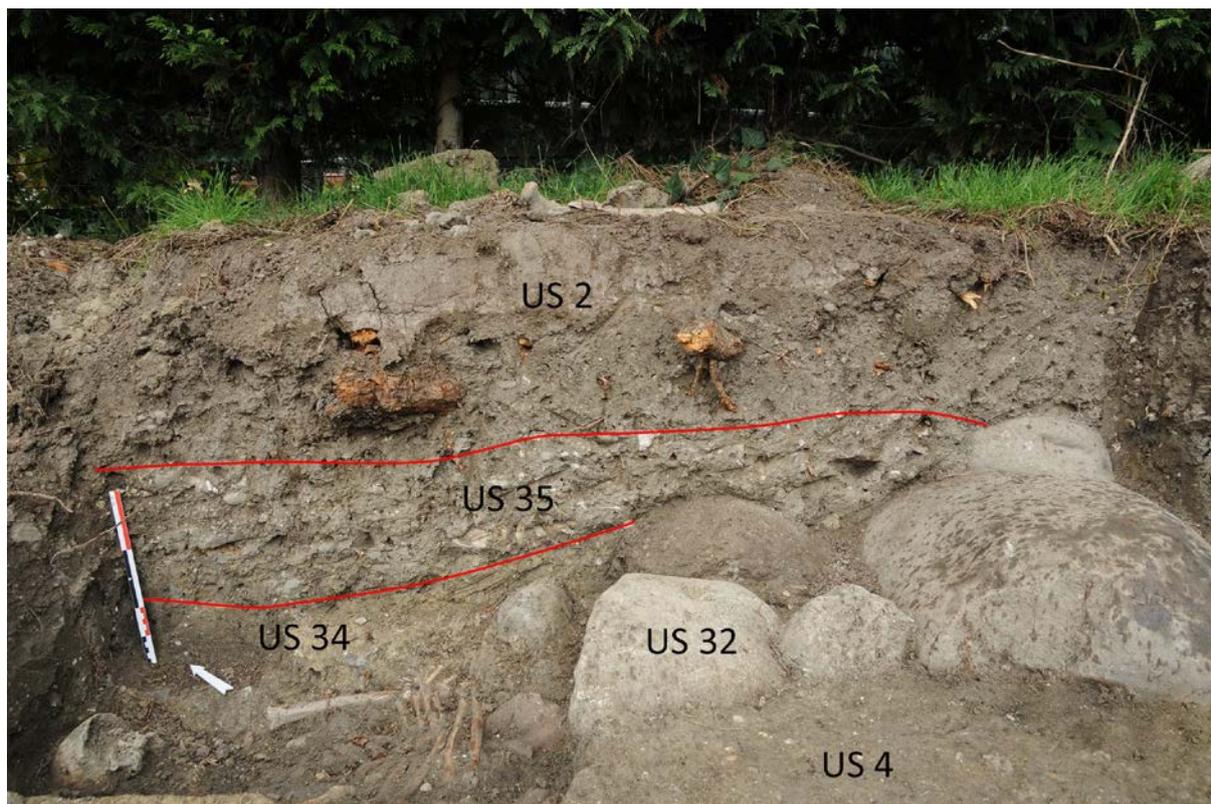


Figure 8. Stratigraphie en bordure du secteur nord.

7. Description des vestiges

7.1 Deux segments de murs (zone nord)

C'est dans la zone nord de la parcelle, à proximité de la propriété voisine (**Fig. 4, zone nord**) sur laquelle avaient été documentées quatre tombes en 1987, que sont apparues quelques pierres encore en place appartenant à deux structures (**Fig. 9**), ainsi que des éléments épars de destruction constitués de pierres et de fragments de mortier dispersés dans une terre mélangée (Us35).

Dégagées manuellement, quelques pierres de gros calibre non liées au mortier appartiennent à l'unique assise conservée d'une fondation de mur de 0,90m de largeur (Us32). Cette fondation bien que très partielle, conserve ses deux parements. Elle est orientée nord-sud et file en direction de la parcelle voisine (N° 5001, 14 chemin des Lombardes) sous laquelle se poursuit le cimetière (repéré en 1987). La fondation assure sa stabilité en reposant à même l'argile du terrain naturel. A l'endroit précis où la fondation est la mieux préservée, elle scelle une tombe (T28) plus profondément installée et repose donc sur son comblement constitué d'un mélange de terre végétale et d'argile (Us34)⁸ (**Fig. 10**).

⁸ La fosse de tombe de T28 a entamé le terrain naturel d'une vingtaine de centimètres. Entre les os de l'individu et le NF de la fondation Us32 ne subsistent que 3cm de comblement Us34.

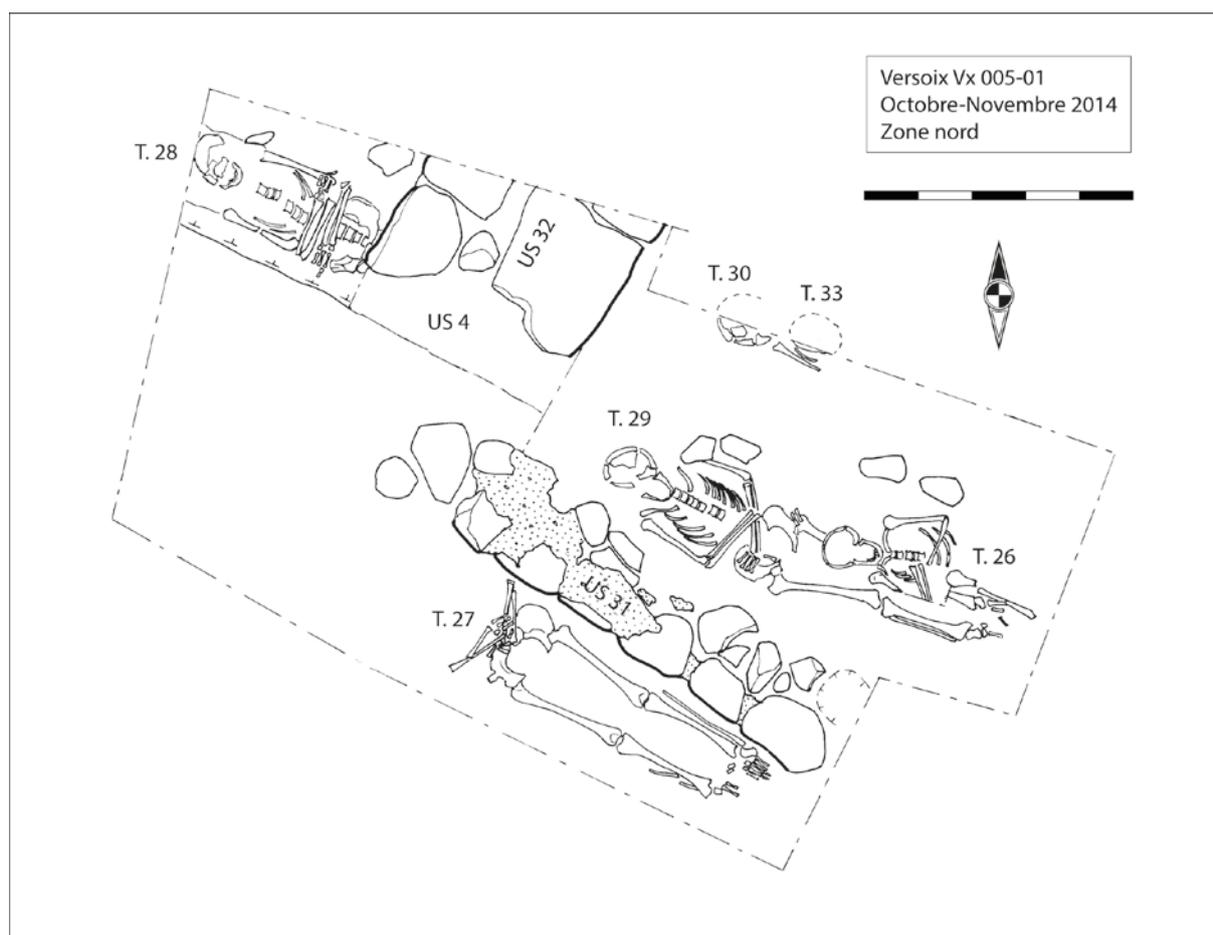


Figure 9. Relevé des vestiges dégagés dans la zone nord.

La seconde structure est presque perpendiculaire à la première. Il s'agit de la première assise de fondation d'un mur orienté est-ouest (Us31), venant également prendre appui sur le terrain naturel compact. Sa largeur initiale n'est pas connue puisque seul un parement subsiste. La largeur conservée est de 0,45m, mais devait atteindre au moins 0,60m. Le mur est constitué de boulets lié avec un mortier gris friable contenant des nodules de chaux (**Fig. 11**).

Le lien d'antériorité-postériorité des deux maçonneries ne peut être établi en l'absence de connexion. Une chronologie relative, lacunaire, peut être partiellement proposée grâce aux chevauchements des différents vestiges, mais elle n'amène pas grand-chose pour la connaissance du site⁹. Tous ces éléments n'étant pas interconnectés, ils permettent seulement de mettre en évidence un processus d'évolution continue du site puisque des sépultures (T28) existent avant les maçonneries (Us32) et se perpétuent (T27, T29, T26) encore après leur abandon (Us31).

Afin de pouvoir un jour préciser cette chronologie et avancer des datations absolues, des prélèvements d'ossements ont été effectués en vue de futures datations radiocarbone¹⁰.

⁹ Le mur Us31 est antérieur à la tombe T29 qui s'installe le long de son parement. La tombe T26 est postérieure à l'inhumation T29 qu'elle recouvre partiellement. Le mur Us32 est postérieur à l'inhumation T28.

¹⁰ Pour de futures datations C14, trois échantillons ont été prélevés: T28 (antérieur au mur Us32), T27 (postérieur ou contemporain du mur Us31), T29 (postérieure au mur Us31).

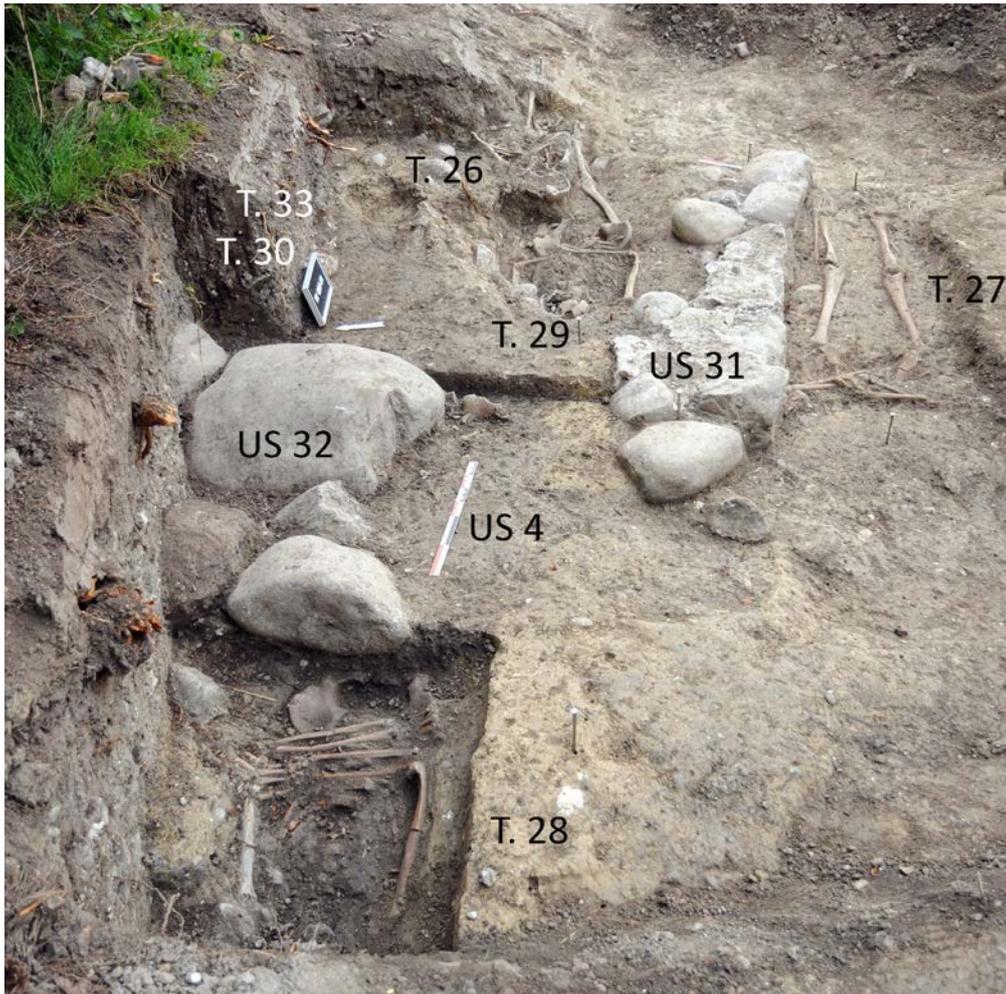


Figure 10. *Vue générale de la zone nord.*



Figure 11. *Mortier gris friable, à nodules de chaux, appartenant à la maçonnerie Us31.*

7.2 Les inhumations

Constats et généralités

34 tombes partiellement dégagées ont été recensées et documentées. Elles ne donnent qu'une image très lacunaire de ce que devait être le cimetière puisque de nombreux ossements humains ont été repérés entre les individus dénombrés, mais n'ont pas été exploités par manque de temps et de moyens; l'objectif de l'intervention étant une évaluation du potentiel archéologique et non son exploitation exhaustive, du moins à ce stade de l'analyse.

Cette intervention sommaire a permis de faire plusieurs constats:

- Les deux seuls murs (Us31 et 32) mis au jour sont situés dans la zone nord de la parcelle, en bordure de la propriété voisine sous laquelle on pourrait espérer retrouver d'autres vestiges maçonnés. On pense bien sûr à l'église, sans toutefois posséder d'autre preuve que l'existence de la fondation Us32 (qui se poursuit sous la parcelle voisine) et la présence de tombes (observée en 1987).
- L'intégralité de la parcelle sondée est concernée par l'aire d'inhumation.
- Les sépultures sont toutes orientées ouest-est (têtes à l'ouest)¹¹ et relèvent d'une organisation cohérente (**Fig. 12**).
- La densité des tombes, qui implique des superpositions et des recoupements, témoigne d'une relativement longue durée d'utilisation du cimetière.
- L'observation des tombes a certes permis de mettre en évidence plusieurs positions d'inhumations, notamment au niveau du haut du corps (bras le long du corps, croisés sur l'abdomen, croisés sur le thorax), mais les coutumes funéraires n'étant pas figées, ces informations n'ont, ici, que peu d'intérêt pour la connaissance du site.
- La réflexion sur les types d'inhumation ne peut être que très sommaire car aucune observation ni étude anthropologique à proprement parler n'a été engagée. Notre analyse rapide repose sur quelques considérations à propos du déplacement des ossements (taphonomie)¹².
- Dans la zone sud de la parcelle, la réalité du cimetière pourrait s'avérer différente de la perception que nous avons pu nous en faire car quelques inhumations ont été

¹¹ A l'exception d'une tombe d'enfant (T22) disposée à l'inverse: tête à l'est.

¹² La taphonomie est une discipline qui étudie les processus qui interviennent après la mort d'un organisme. Son application en anthropologie doit beaucoup à H. Duday et P. Courtaud. "Pour une sépulture individuelle, la réflexion est fondée sur la position des différents éléments squelettiques afin de retrouver la position d'origine du corps, les traces de contenant par des effets de parois ou de contraintes, et l'espace de décomposition, colmaté progressivement ou vide" (Bonnadel 1996, p.31)

observées à une plus grande profondeur, dans un terrain plus argileux (Us41) qui n'a pas été décapé par la pelleuse et qui a dès lors échappé à nos observations¹³.



Figure 12. Les sépultures, orientées ouest-est, sont alignées et témoignent d'une organisation.

Les différents types d'inhumation ou modes d'aménagement des tombes¹⁴

Les tombes dégagées à Versoix ne permettent guère que des considérations d'ordre général. Cela est dû à plusieurs facteurs parmi lesquels figurent l'absence d'aménagements visibles et pérennes (coffre en pierre, entourage de pierres sèches, murets maçonnés...) ainsi que le mauvais état de conservation des squelettes (très fragmentaires ou altérés par le dégagement à la pelleuse). Le mode de dégagement n'a pas permis de repérer préalablement l'emplacement des tombes qui se sont révélées installées dans de simples fosses avec, dans certains cas, des contenants en bois. La présence et l'absence de certains types valent cependant la peine d'être remarquées car elles peuvent donner des pistes chronologiques. L'absence de tombes en coffres de dalles, par exemple, permet de poser l'hypothèse selon laquelle le cimetière est postérieur au 8^e siècle.

Les fosses

Un décapage de surface soigné permet généralement de distinguer le pourtour de des fosses de tombes, concrètement grâce à un comblement différent (en qualité ou couleur) qui tranche par rapport au terrain encaissant. Les circonstances de l'intervention (rapidité, recours à la pelleuse et arrêt du décapage à l'apparition des ossements) n'ont pas permis de procéder de manière traditionnelle et d'obtenir ce résultat. Dans le secteur nord, on constate que les sépultures sont implantées plus profondément et entament un terrain encaissant argileux qui les a protégées, identifié dans un premier temps comme étant le

¹³ Quelques sépultures repérées le dernier jour dans cette zone sud (T23, T24, T39, T40) ont bénéficié de meilleures conditions de conservation, ayant été enterrées plus profondément. Elles n'ont malheureusement pas pu être fouillées. C'est le cas de la tombe T40 repérée une quinzaine de centimètres sous T23 (voir Fig.13).

¹⁴ La littérature concernant l'archéologie funéraire est abondante, nous nous bornerons à signaler l'étude récente de Lucie Steiner (Steiner 2011).

terrain naturel (Us4), mais avec un peu de recul et une vision en coupe, celui-ci apparaît un peu plus mélangé et foncé (Us 34)¹⁵.



Figure 13. T28 : Les humérus et les coxaux ont été visiblement contraints et n'ont que très peu bougé.

L'observation attentive de la position du squelette et des déplacements des os par rapport aux connexions anatomiques originelles est une clé d'analyse fondamentale pour pouvoir déterminer, non pas systématiquement le contenant, mais du moins s'il implique un espace vide ou un espace colmaté. En regardant attentivement les squelettes des tombes du secteur nord (notamment T26, T28 et T29), les types de contraintes qui apparaissent ne sont pas les mêmes que ceux du secteur sud (T23, T25 et T39). On constate en effet que dans le secteur nord, les corps ont subi un certain nombre de contraintes (linceul serré, fosse étroite) qui ont figé les ossements dans des positions bien particulières, principalement au niveau des bras et du bassin, mettant en évidence un espace colmaté (**Fig. 13, 14**). Les articulations des épaules et des coudes sont restées en connexions anatomiques ce qui implique, si elles n'ont pas pu bouger après la disparition des chairs, que l'espace disponible était limité (contenant étroit) et/ou partiellement colmaté. D'autres observations similaires peuvent être faites également au niveau du bassin ou du thorax. Dans un espace contraint ou colmaté, les coxaux restent relativement fermés (T28 et T29) et les côtes conservent partiellement le volume de la cage thoracique (T26). Inversement, dans le cas d'un espace vide type (T39 en cercueil cloué) la mise à plat des coxaux et des côtes est complète.

¹⁵ La distinction entre un terrain naturel argileux et la première couche de sédimentation, relativement peu mélangée et donc proche de la matrice, n'est pas chose aisée comme l'expérience nous l'a souvent montré lors de fouilles planifiées, notamment dans les églises. Cette distinction a également pu être faite ponctuellement dans la zone sud, grâce également au sondage effectué à l'aplomb du bloc erratique. Dans la stratigraphie, Us41 mélangé se différencie du terrain naturel plus clair et pur (Us4).



Figure 14. T26 et T29 montrent de bonnes connexions anatomiques au niveau des épaules et des coudes. Le bassin de T29 dénote également des contraintes pour que ses coxaux soient encore en partie fermés.

Les individus des tombes T26, T28 et T29 semblent avoir été inhumés de la manière identique, probablement en linceul dans une fosse étroite. Les connexions anatomiques dont il a été question plus haut sont bonnes et relèvent d'un espace colmaté assez rapidement. Les positions différentes des défunts (au niveau des bras) sont des arguments en faveur d'une enveloppe souple mais serrée (linceul). Quelques petits galets répartis autour des squelettes (T26 et T29) et remplissant l'espace entre le défunt et le bord de fosse, résultent sans doute des déblais de creusement de la fosse (qui apparaît alors relativement étroite) réutilisés comme calage.

Les contenants en bois

C'est au sud de la parcelle qu'il a été possible de mettre en évidence l'existence de contenants en bois: planches, coffres ou cercueils. Ce type d'inhumation se distingue soit par l'existence de traces ligneuses marquant l'emprise du contenant, comme c'est le cas pour la tombe T23 (**Fig. 15**), soit par la présence de clous encore en place, soit par l'observation taphonomique des ossements.

L'utilisation d'un coffre ou d'un cercueil ménage un espace vide qui permet aux os de bouger et de se déplacer à l'intérieur des limites imposées par le contenant et hors du volume du corps. La mise à plat des côtes, des clavicules et des coxaux en est l'expression la plus significative. Le contenant (en matériau périssable) n'étant pas conservé, son existence n'est plus perceptible sur le terrain que par des effets de parois, ce qui est le cas de la tombe T39 (**Fig. 16**). Dans le cas de T23, la mise au jour de traces de bois et de clous en fer autorise à parler d'un cercueil cloué.



Figure 15. Deux tombes enterrées à des profondeurs différentes. La tombe supérieure T23 possède encore quelques éléments du bois de son cercueil.



Figure 16. L'individu de T39 a été probablement inhumé dans un cercueil. Le bois ayant disparu, seuls les effets de parois subsistent.

La tombe T39 : fortuitement posée sur un bloc erratique

La fouille de la tombe T39 a permis de distinguer l'affleurement d'une pierre (Us42) dont le sommet se situe au niveau d'apparition du terrain naturel argileux. Les ossements du haut du corps de l'individu reposent à même la pierre. On constate d'ailleurs que sa colonne vertébrale s'est disloquée à l'endroit de contact. La position du squelette, en particulier celle des os longs (bras et jambes) et le fait que les coxaux ne soient pas totalement mis à plat, attestent d'effets de parois justifiés par la présence d'un contenant (coffre ou cercueil) empêchant des mouvements de rotations des ossements au-delà de cette limite rectiligne¹⁶. Il est très probable que la tombe T39 ait été enterrée fortuitement à cet endroit.



Figure 17. *La tombe T39 a été fortuitement enterrée au-dessus d'un bloc erratique.*

Toute pierre étant susceptible de faire partie d'une structure maçonnée, elle a fait l'objet d'un dégagement plus large. Au vu de ses dimensions, il s'agit ici indubitablement d'un bloc erratique (**Fig. 17**).

¹⁶ La présence de plusieurs clous plaiderait en faveur d'un cercueil cloué.

Dès lors il s'avérait indispensable de vérifier si le bloc en question était *in situ* dans sa position de retrait glaciaire ou en relation avec un niveau anthropique attestant d'une occupation humaine, généralement durant des temps protohistoriques. Pour ce faire un sondage a été effectué à l'aplomb du bloc. L'analyse de la stratigraphie montre clairement d'une part l'absence de tout niveau anthropique à proximité, et d'autre part l'insertion naturelle du bloc dans une matrice argileuse homogène (**Fig. 18**).



Figure 18. La stratigraphie du terrain dans lequel est inséré le bloc permet d'observer une matrice argileuse en place, sans aucune trace anthropique.

8. Bilan des découvertes

Le premier constat qui s'impose est l'absence apparente de vestiges antérieurs au Moyen Âge¹⁷. Le second est plus spécifique au cimetière et autorise une première réflexion d'ordre chronologique. L'absence totale de tombes en coffres de dalles écarte de fait l'hypothèse d'une nécropole du Haut Moyen Âge et postule en faveur d'un cimetière postérieur au 8^e siècle. L'utilisation de cercueils cloués plaide en faveur d'inhumations médiévales qui pourraient avoir eu lieu entre le 12^e et le 16^e siècle, époque durant laquelle l'église paroissiale de Saint-Loup est citée dans les textes.

Les deux seuls segments de murs mis au jour permettent d'entrevoir l'existence d'un bâtiment à proximité mais n'autorisent pas une spéculation quant à sa fonction même si l'on est appelé, de par la présence de cette aire d'inhumation, à évoquer une église.

¹⁷ Le mégalithe est assurément un bloc erratique et seul un fragment de *tegula* (parmi de nombreux fragments modernes) a été collecté sur toute la parcelle, ce qui est largement insuffisant pour parler de présence romaine.

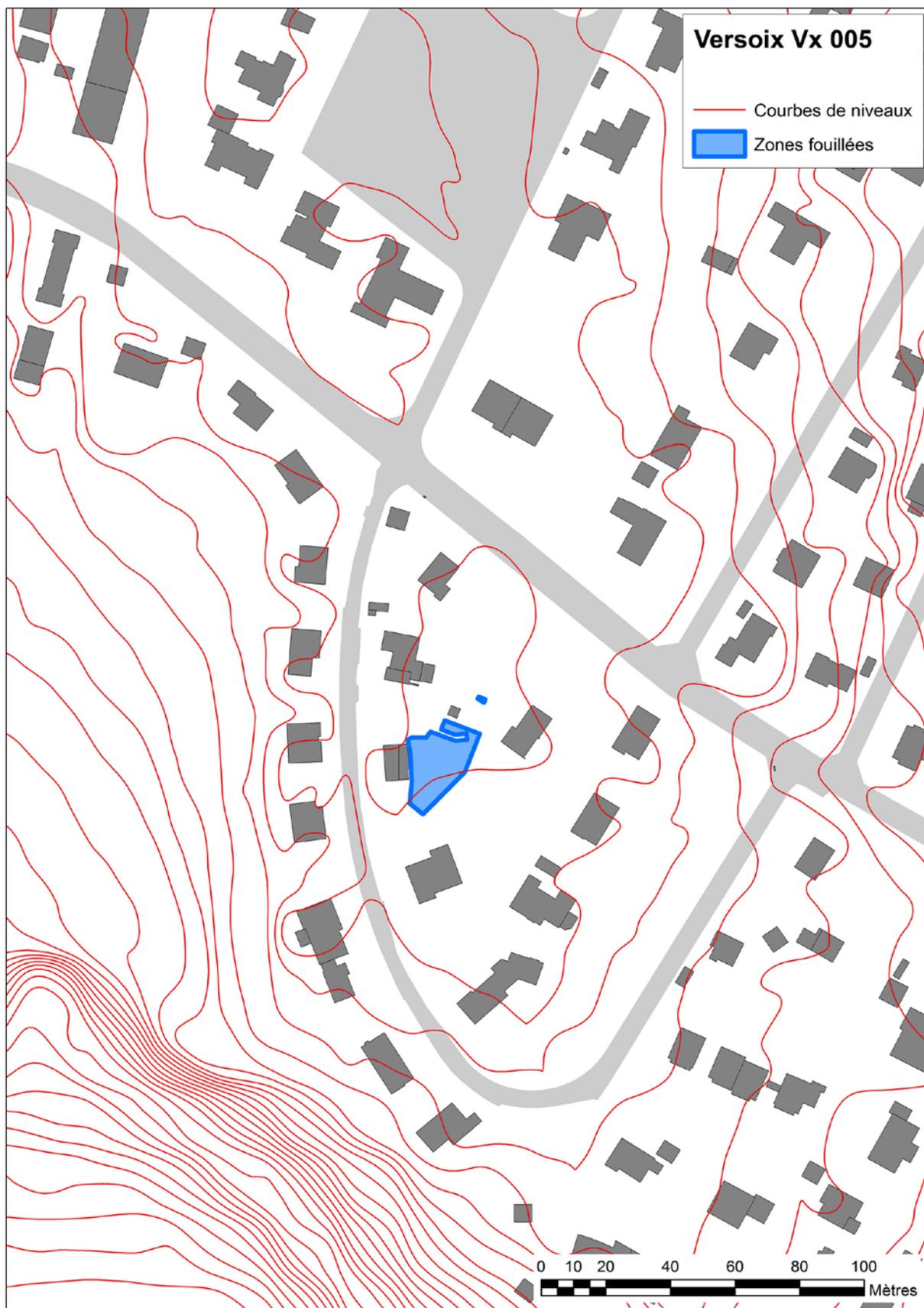


Figure 19. Les courbes de niveaux montrent que les zones fouillées se situent sur la terrasse supérieure.

A la lecture des courbes de niveaux figurant sur les cartes géographiques, l'existence d'un plateau au milieu du quartier de villas desservi par le chemin des Lombardes rend plausible sa localisation en ce lieu. Les parcelles 7204 et 7205 qui nous ont occupés se situent sur la terrasse supérieure côté sud. La parcelle 5001 voisine qui avait fait l'objet d'un rapide suivi archéologique en 1987 et en direction de laquelle file l'imposante fondation, se trouve au centre de celle-ci, ce qui constituerait un endroit privilégié pour y bâtir une église (**Fig. 19**).

9. Evaluation des découvertes et suite à donner

En l'absence de structures pouvant être reconnues comme appartenant à l'église paroissiale ou à d'autres bâtiments identifiés, il n'apparaît guère raisonnable d'investir plus avant dans l'étude de cette aire d'inhumation qu'on ne peut replacer dans son contexte et pour laquelle nous manquons d'éléments.

De surcroît, la fouille et l'étude de tombes, pour qu'elles soient menées scientifiquement et enrichissent l'état de la question, nécessitent l'intervention d'anthropologues expérimentés et impliquent un investissement humain et financier importants, supposant des délais compatibles avec cette délicate mission, ce qui est difficilement conciliable avec l'avancement d'un chantier de construction.

Le piètre état de conservation des tombes et la faible quantité de murs mis au jour a permis, certes, d'étoffer le dossier concernant Saint-Loup, mais ne permet pas de se faire une idée précise de l'occupation ni de l'évolution du site. Les vestiges repérés ont été dûment documentés et reportés sur le cadastre ce qui permettra de suivre le dossier s'il advenait de futures transformations-constructions dans le quartier, en particulier sur la parcelle voisine 5001 susceptible de receler d'autres vestiges de constructions et d'amener des éléments de datation¹⁸.

A l'issue de cette rapide évaluation, et pour les raisons qui ont été exposées ci-dessus, il a été décidé que le Service cantonal d'archéologie ne poursuivrait pas plus avant la prospection et n'entamerait pas de fouilles.

Les archéologues ont donc quitté les lieux le lundi 3 novembre et ont contacté Madame Lina Piguet, architecte, afin de lui communiquer le résultat du diagnostic archéologique et lui signaler la fin de notre intervention. Un certain nombre de tombes étant actuellement à l'air libre, il a par ailleurs été suggéré de tenir compte de la composante émotionnelle suscitée par la présence d'ossements humains, afin de recouvrir ceux qui ne seraient pas touchés par les divers terrassements.

¹⁸ Aucun matériel datant (petit mobilier, céramique ou monnaie) n'a été retrouvé au cours de cette intervention.

10. Bibliographie

Blondel 1954. L. Blondel, Chronique archéologique pour 1953, *Genava* ns. II, fasc. 3-4, pp.223-230, Genève, 1954.

Blondel 1958. L. Blondel, Chronique archéologique pour 1956 et 1957, *Genava*, ns. VI, fasc.4, pp.230-231, Genève, 1958.

Bonnadel 1996. L. Bonnadel, Au-delà du squelette, le cadavre: quelques remarques d'ordre taphonomiques utilisées pour la reconnaissance des enveloppes souples, *Rencontres autour du linceul*, Compte-rendu de la journée organisée par le G.A.A.F.I.F. et le Service régional de l'archéologie de Haute-Normandie, Paris, 5 avril 1996, pp. 31-34.

Ferrier 1942. J.-F. Ferrier, *Histoire de Versoix*, 1942.

Kathari/Rilliet 2009. S. Kathari et N. Rilliet, *Histoire et Guide des cimetières genevois*, pp.423-424, Slatkine, Genève, 2009.

Steiner 2011. L. Steiner, *La nécropole du Clos d'Aubonne à la Tour-de-Peilz*, *Cahiers d'archéologie romande* 129 et 130, Lausanne, 2011.

SCA 1987. Note manuscrite et relevé (G. Zoller), SCA, 12.11.1987.

<http://patrimoine.versoix.com>